Nations Unies S/2020/112



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 février 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 février 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, que le Conseil de sécurité a créée par sa résolution 1990 (2011) et dont il a prorogé le mandat jusqu'au 15 mai 2020 par sa résolution 2497 (2019).

Conformément aux dispositions de la résolution 2497 (2019) du Conseil de sécurité, je souhaite par la présente rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du mandat de la mission, y compris l'augmentation des effectifs de police, la nomination d'un chef civil adjoint de mission, et la réalisation des critères de référence du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière tels que fixés par ladite résolution (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre et son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

20-01991 (F) 130220 130220



Annexe

[Original : anglais]

Progrès accomplis dans l'application de la résolution 2497 (2019) du Conseil de sécurité

Introduction

1. La présente note est soumise en application de la résolution 2497 (2019) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a prorogé le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) jusqu'au 15 mai 2020 et m'a prié de l'informer, dans une note à lui remettre au plus tard le 31 janvier 2020, des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force et en ce qui concerne l'augmentation des effectifs de police, la nomination d'un chef civil adjoint de la Mission, la planification de la réduction des effectifs des contingents, l'utilisation de l'aéroport d'Athony, ainsi que la délivrance des visas indispensables à l'exécution du mandat.

Évolution du conflit et conditions de sécurité à Abyei

2. Depuis la publication de mon précédent rapport (S/2019/817), la sécurité demeure précaire à Abyei, où des incidents graves se sont produits les 19 et 21 janvier 2020. Avant cela, seules des attaques armées ponctuelles, principalement liées à des actes de criminalité, ainsi que la présence périodique présumée d'éléments armés ont été signalées.

3. Dix-neuf incidents ont été enregistrés au cours de la période considérée, notamment des vols de bétail, des viols, des enlèvements et des meurtres, comme ceux commis le 24 novembre 2019 dans le village de Leu (secteur sud), qui ont poussé des villageois à fuir la région. Le 8 décembre 2019, un groupe d'hommes armés, soupçonnés d'être des Misseriya, a attaqué le même village et a brûlé quatre maisons, sans faire de victimes. En outre, les mouvements d'hommes armés signalés par la population locale sont restés préoccupants, ces hommes entrant à Abyei en passant de plus en plus souvent par les flancs ouest, est et sud-est, où la FISNUA n'est pas déployée, pour commettre des crimes tels que des vols de bétail, des meurtres et des enlèvements, avant de prendre la fuite.

4. Le 19 janvier 2020, une attaque ayant entraîné la mort de trois Misseriya a eu lieu dans la région de Kolom. Par la suite, la FISNUA a intensifié ses patrouilles dans les régions de Dokoura/Rumajak, Nainai, Bongak, Kolom, Makir, Noong et Alal, ainsi que sur la route entre Dokoura/Rumajak et le marché d'Amiet. La Mission s'est également impliquée auprès de communautés locales le 20 janvier afin d'apaiser les tensions. Elle a également maintenu une présence dans la région de Kolom pendant toute la nuit. Le 21 janvier, une attaque armée visant la communauté ngok dinka de Kolom aurait été perpétrée par des éléments armés misseriya juste après le départ de la patrouille de la FISNUA. Le dernier rapport fait état de 35 victimes confirmées parmi la communauté ngok dinka. Cinq Misseriya soupçonnés d'être liés à l'attaque ont été capturés par la FISNUA et remis aux représentants du Gouvernement soudanais. La Mission a intensifié ses activités opérationnelles dans la zone d'Abyei et une équipe d'enquêteurs a été mise sur pied pour enquêter sur les faits.

5. La FISNUA continue d'endiguer les atteintes à la sécurité grâce à ses mécanismes de réaction rapide et à sa présence dans les zones les plus sensibles. Afin de renforcer la sécurité et d'assurer la protection des civils, la FISNUA a revu son plan de déploiement en saison sèche et est en train d'établir trois nouvelles bases

opérationnelles temporaires, à Shegeg, Leu et Roumamier, pour lutter contre les menaces venues des flancs est et sud-est.

6. La FISNUA travaille également avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud en vue d'instaurer un mécanisme de collaboration pour lutter contre les activités transfrontalières des groupes armés. Le plan visant à établir des points de contrôle pour rechercher des armes et des munitions et contrôler les mouvements signalés d'éléments armés dans la zone d'Abyei fait l'objet d'un dialogue avec les gouvernements soudanais et sud-soudanais et sera bientôt mis en œuvre. La pleine opérationnalisation des mécanismes du Comité mixte des observateurs militaires et de l'équipe conjointe d'observateurs militaires a également reçu le soutien des deux gouvernements. Par conséquent, les missions conjointes de surveillance sur le terrain par des observateurs soudanais et sud-soudanais dans la zone d'Abyei devraient commencer prochainement.

Reconfiguration de la Force

7. Conformément à la résolution 2497 (2019) du Conseil de sécurité, la réduction de 295 soldats supplémentaires a été reportée au 15 mai 2020. Le maintien de ses effectifs a permis à la FISNUA de maintenir une présence suffisante dans la zone d'Abyei pour commencer à établir trois bases opérationnelles temporaires supplémentaires. Bien que la Mission prévoie de rapatrier 295 soldats d'ici mai 2020, elle reste préoccupée par le fait que ses effectifs pourraient être insuffisants si aucun progrès n'était fait dans le déploiement des trois unités de police constituées proposées pour faire face à l'augmentation des activités criminelles. À cet égard, la Chine et l'Éthiopie ont confirmé qu'elles étaient prêtes à effectuer des missions de reconnaissance. Les visas d'entrée au Soudan et les autorisations de circuler à Abyei pour les équipes de reconnaissance ont été approuvés et la Mission coordonne actuellement leurs interventions. Une unité de police constituée devrait être déployée d'ici la fin mars et la seconde dès que possible.

8. L'unité éthiopienne d'hélicoptères de transport moyens a été rapatriée au cours de la période à l'examen après avoir été temporairement suspendue pour des raisons de sécurité. Le rapatriement du matériel appartenant au contingent est en cours.

9. Comme suite à l'étude des capacités militaires réalisée en août 2019, le renforcement de composantes essentielles de la FISNUA, telles que les unités du génie et de logistique, est en cours, dans le but d'améliorer la réactivité et la mobilité de la Force afin de dynamiser son action.

Collaboration avec les autorités soudanaises et sud-soudanaises

10. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et la direction de la FISNUA ont constamment travaillé avec les gouvernements soudanais et sud-soudanais afin de faciliter la mise en œuvre des points de leurs accords précédents restés en suspens et du mandat de la FISNUA. À cet égard, le Chef de la Mission par intérim s'est rendu à Khartoum et à Djouba à plusieurs reprises en décembre 2019 et en janvier 2020. Il a discuté avec des représentants des deux gouvernements de diverses questions relatives à la mise en œuvre du mandat de la FISNUA et des moyens de faire avancer le processus politique. Lors de ces visites, il a souligné la nécessité de faciliter le déploiement des effectifs supplémentaires de la police des Nations Unies qui avaient été autorisés, ainsi que de nommer un chef civil adjoint de la Mission et de rendre opérationnelle la piste d'atterrissage d'Athony afin de réduire les coûts de transport et les problèmes logistiques de la FISNUA.

11. Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix a adressé au Représentant permanent du Soudan une lettre datée du 13 décembre 2019, dans laquelle il lui a fait

part de ses préoccupations concernant les retards dans la délivrance de visas au personnel de la FISNUA, qui constituent l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre du mandat de la Mission. Dans sa lettre, il a également soulevé la question de la nomination d'un chef civil adjoint de la Mission et de l'opérationnalisation et de l'utilisation de l'aéroport d'Athony.

12. À la suite de tous ces échanges, les responsables gouvernementaux soudanais et sud-soudanais ont convenu de se réunir au niveau des ministres de la défense et des coprésidents du Comité mixte de contrôle d'Abyei pour discuter du processus de paix, ainsi que des problèmes de sécurité à Abyei et dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Dans ce contexte, une réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité s'est tenue à Djouba les 2 et 3 février. En outre, le Soudan a délivré des visas pour 23 policiers hors unités constituées qui devraient être déployés dans le cadre de la Mission d'ici le 10 février 2020, ainsi que pour la mission des équipes de reconnaissance en vue du déploiement des unités de police constituées chinoises et éthiopiennes.

Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs concernant le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

13. Grâce à la collaboration constante avec les gouvernements soudanais et sud-soudanais à différents niveaux, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a réalisé quelques progrès par rapport aux objectifs fixés dans la résolution 2497 (2019) du Conseil de sécurité. Depuis décembre 2019, il a déployé des troupes à Abou Qoussa, où la base d'opérations 22 est en cours de construction. Les éléments de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (APLS dans l'opposition) se sont retirés à 20 km au sud de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, laissant derrière eux quelques policiers locaux. La base d'opérations devrait être mise en service en février 2020.

14. Il n'y a eu aucune restriction en matière de circulation à l'intérieur de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée au cours de la période considérée. Sur les 59 missions de surveillance prévues, 47 ont été menées et 12 ont été annulées (ce qui représente un taux réalisation de 79,6 %), principalement en raison du mauvais état des routes. En ce qui concerne les missions de surveillance aérienne, 19 ont été effectuées sur les 26 prévues (73 % de réalisation). Sept ont été annulées en raison des délais de récupération de vol et d'autres difficultés administratives.

15. À la suite de la douzième réunion du Comité mixte de démarcation, qui s'est tenue à Addis-Abeba du 20 au 23 novembre 2019, la Commission frontalière mixte et le Comité mixte de démarcation du Soudan et du Soudan du Sud se sont réunis pour la troisième fois, du 24 au 29 novembre 2019, à Addis-Abeba. À la fin de la réunion, les deux parties ont adopté un programme de sensibilisation relatif à la démarcation de la frontière et ont chargé le Comité mixte de démarcation d'établir un rapport complet et détaillé sur les zones convenues, les zones contestées et les zones revendiquées. Le Comité mixte de démarcation doit se réunir deux fois en février, à Djouba et à Khartoum, puis une réunion conjointe de la Commission frontalière mixte et du Comité mixte de démarcation aura lieu en mars, à Addis-Abeba.

16. À l'heure actuelle, sur un effectif total de 68 agents, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière compte 65 agents de surveillance soudanais et sud-soudanais, dont 30 membres des Forces armées soudanaises et 35 membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple.

17. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au Chef de la Mission et commandant de la force par intérim, le général de division Mehari Zewde Gebremariam, au Chef du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, le général de

brigade Gebremichael Beyene Tedla, et à tout le personnel de la FISNUA pour leur détermination face à des difficultés persistantes. Ma reconnaissance va également au Gouvernement éthiopien pour son engagement inlassable en faveur de la paix et de la stabilité dans la zone d'Abyei et dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.